

## RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES 2025

2025 restera très certainement pour la LPO Occitanie l'année de forte turbulence, mais aussi probablement celle de son vrai début de structure unifiée et unie.

Elle en a payé le prix d'autant plus fort, que des décisions indispensables, mais difficiles humainement, avaient été différées à plusieurs reprises.

A l'automne 2025, la LPO Occitanie a mis en place un plan de redressement qui a conduit à la fermeture du centre de sauvegarde de l'Hérault, et au départ de 11 salariés sur l'ensemble des DT.

Mais cela lui a permis de retrouver un cap et l'arrêt de l'hémorragie financière, même si la trésorerie continue de baisser : 640.564€ en 2025 par rapport à 673.949€ en 2024...et 1.109.587€ en 2023 !

Le pôle administratif, efficace, avec DG et assistante, continue la réorganisation de la LPO Occitanie avec la mise en place d'un outil de gestion (ERP IOVISION) qui devra permettre un meilleur suivi et une harmonisation de l'activité et de la tarification, aidé par une comptabilité analytique enfin exploitable.

Mais le travail est loin d'être terminé, et même si 2025 apparait comptablement bénéficiaire, on constate, après correction de biais, que la capacité d'autofinancement de la LPO Occitanie est toujours négative, et s'est même dégradée : -206.791€ contre -146.913€ en 2024.

En fait, le bénéfice de 71.176 € est un « faux positif », et le chiffre d'affaires réalisé par l'association ne permet toujours pas de couvrir ses charges.

En effet, le chiffre d'affaires global paraît avoir légèrement progressé : 2.721.225€ au lieu de 2.633.283€ en 2024, mais l'analyse des chiffres montre qu'il a en réalité baissé :

	2025	2024	
<b>Activité globale</b>	<b>2 721 225</b>	<b>2 633 283</b>	<b>+3.3%</b>
(707) Ventes de marchandises	44 561	43 579	+2,20%
(705) Expertises, connaissances	1 210 813	1 343 629	-9,90%
(740+750) Ressources associatives	1 465.851	1 246 075	+17.60%
(74) Subventions	726 221	815 159	-10,90%
(75) Dons, mécénat	403 091	113 529	
<i>dont legs</i>	106 263	73 417	
<i>dont abandons de frais bénévoles</i>	146 222	9 114	
(75) Adhésions LPO	100 696	78 347	+28%
(75) Reprise fonds dédiés	235 843	239 040	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-75 046</b>	<b>- 93 864</b>	
<b>après correction des abandons de frais bénévoles</b>			

La progression réelle concerne les ventes (graines de tournesol, agendas, livres...) :

### LPO Occitanie

15, rue du Faucon crécerellette

34560 VILLEVEYRAC

Mèl : [occitanie@lpo.fr](mailto:occitanie@lpo.fr) • Site : <https://occitanie.lpo.fr>

44.561€ au lieu de 43.579 € en 2024, avec une marge plus importante (36% au lieu de 13%), et les cotisations des adhérents qui passent de 78.347€ à 100.696€.

Mais on constate une baisse des prestations (expertises et animations) : 1.210.813€ au lieu de 1.343.629€ en 2024, et des subventions d'exploitation : 726.221€ au lieu de 815.159€ en 2024 (-10%), malgré le fond dédié Feder de 234.352€, notifié au 4eme trimestre.

Toutefois, une rétraction des subventions était attendue en raison de la conjoncture économique générale, et risque de continuer en 2026.

Enfin, la forte augmentation des dons et mécénats doit être pondérée : 403.091€ de 2025 comprennent 146.622€ de frais de bénévoles, neutres fiscalement et jusque-là intégrés extra-comptablement.

Comparé au mode de comptabilisation de 2024, le résultat bénéficiaire 2025 devrait donc être distrait de ces dons, et serait déficitaire.

Il convient aussi de noter le caractère exceptionnel du leg de 106.263€ reçu en septembre.

Corollairement, les charges d'exploitation réelles ont légèrement baissé de 9% : 2.675.550€ en 2025 au lieu de 2.876.831€ en 2024

Le montant de la masse salariale n'a pas été encore impactée par les licenciements de fin d'année, mais les charges sociales ont augmenté, et le poste charges de personnel s'élève à 1.723.337€ au lieu de 1.664.572€ en 2024.

L'ensemble de ces éléments conduit à un bénéfice d'exploitation de 80.076 € et un bénéfice net de 71.176€.

On a vu que ce qui a rendu le résultat bénéficiaire, ce sont les abandons de frais, mais aussi le leg de 106.263€ et la subvention Feder dont la totalité du produit a été décalé en 2025, montants présentant un caractère exceptionnel.

Or, l'association ne devrait pas sauver sa trésorerie par des financements exceptionnels et aléatoires -même si les legs et le mécénat sont des pistes importantes à développer- mais par une amélioration structurelle.

Néanmoins, même si l'assise de l'association n'est pas encore tout à fait stable, nous sommes sur la bonne voie, à condition de demeurer vigilants.

Je conclurai avec la LPO Occitanie DT Hérault, la plus douloureusement impactée par le plan de redressement ; des recrutements temporaires ont eu lieu au printemps, et une équipe de médiation d'une vingtaine de bénévoles s'est spontanément constituée pour ne pas laisser un vide complet suite à la fermeture temporaire du centre de soins.

La mise en place d'un nouveau modèle de financement et de gestion pourrait permettre la réouverture de ce centre, qui dispose de l'infrastructure la plus importante des Délégations Territoriales de la région Occitanie.

Les centres de sauvegarde sont une part intégrante de la LPO Occitanie, et, avec la consolidation des nouvelles DT, ils font partie des enjeux forts de 2026, qui se retrouveront dans le projet associatif en cours.

Villeveyrac, le 06/06/2026

Catherine Douysset  
Trésorière de la LPO OCCITANIE

